



## LA FSU TERRITORIALE 13

SECTION METROPOLE

22, place Victor Gélou - 13002 Marseille

Tél : 04.91.31.36.50

fsu.territoriale@ampmetropole.fr

### QUEL AVENIR POUR NOS SERVICES ?

La nouvelle loi 3DS permet aux municipalités de récupérer certaines **compétences métropolitaines** : l'année 2022 sera riche en réunions entre les élus pour décider de l'avenir de nos services pour mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Pour travailler sur ce sujet, trois commissions ont été mises en place concernant :

- La métropole de demain dirigée par le maire de Pélissane : M. Montecot
- Le Transfert de compétences dirigée par le maire de Mimet : M. Christiani
- Les finances dirigée par le maire de St Chamas : M. Khelfa

Bien évidemment, la **FSU Territoriale** suit attentivement ces discussions et est vigilante car de nombreux agents seront concernés par ces transferts de compétences, principalement dans les services de voirie et de propreté.

Une première réunion a eu lieu le lundi 28 mars 2022. **Nous avons demandé un entretien avec le DGS afin d'apporter des réponses concrètes aux questions légitimes que se posent les personnels concernés ; à savoir :**

- Quels services sont réellement concernés et quels seront les choix faits par les communes ?
- Quelles seront les conséquences organisationnelles ?
- Les agents auront-ils le choix entre la Métropole ou la municipalité et une passerelle sera-t-elle mise en place entre la métropole et les communes ?
- Les administratifs, comme les techniques, sont-ils susceptibles d'être transférés ?
- Qu'en sera-t-il du C.I.A lorsqu'il n'est pas versé, comme à la ville de Marseille par exemple ?
- Quelles seront les conditions d'attribution et le montant de la prime de fin d'année ainsi que les modalités concernant le Pass Métropolitain récemment modifiées ?
- Quelle seront les conséquences sur les élections des élu-e-s du personnel du 8 décembre 2022 si une partie des agents doit partir au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ?

**La FSU Territoriale s'engage à ce que des réponses claires soient apportées face aux inquietudes grandissantes et continuera de défendre vos droits !**